

NOTICE « ETAT DE COLLECTE »

Hébergement sans classement

1. Cliquer sur l'onglet « hébergement sans classement »

2. Période de Déclaration :

Sélectionner l'année de déclaration à l'aide de la liste déroulante

Sélectionner le semestre à l'aide de la liste déroulante

Période de déclaration	
Année	2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026
Semestre	
ABSENCE DE LOCATION	

3. Catégorie d'hébergement

Sélectionner à l'aide de la liste :

H	I	J	K	L	M	N	O
CATEGORIE HEBERGEMENT →							
INFC			Hébg sans classement ou en attente sauf hébg plein air				
Nom :							

4. Absence de location :

Indiquer à l'aide de la liste déroulante si vous avez eu ou non des réservations sur la période de référence.

ABSENCE DE LOCATION →			Téléphone
↓	↓	↓	OUI NON
Nombre de			

5. Information du déclarant

Indiquer les informations demandées

INFORMATION DU DECLARANT			
Nom :			
Adresse :			
Code Postal		Ville :	
Téléphone :		Mail :	

6. Plateforme de réservation

Indiquer à l'aide de la liste déroulante si vous avez eu des réservations via des plateformes et si tel est le cas, merci d'inscrire le montant de la taxe de séjour qui a été collectée pour la période de référence dans la cellule prévue à cet effet.

P	Q	R	S	T	U	V	
1	RESERVATION DE L'HEBERGEMENT VIA PLATEFORME DE RESERVATION →						
2					Exclusivement		
3	MONTANT TAXE DE SEJOUR COLLECTEE VIA PLATEFORME DE RESERVATION →				Partiellement		
4	INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE (Arrêt temporaire, reprise d'activité....)					Aucunement	
5							
6							
7							
8							

7. Vous avez la possibilité de mentionner des informations sur votre activité.

8. Indiquer les dates de séjour de vos réservations à l'aide des listes déroulantes

8				ABS
9	↓	↓	↓	↓
10	MOIS	Arrivée	MOIS	Départ
11				
12				
13				
14	Janvier			
15	Février			
16	Mars			
17	Avril			
18	Mai			
19	Juin			
20	Juillet			
21	Août			

9. Information sur la Réservation

Tarif de l'hébergement à la nuitée A	Nombre de personnes bénéficiaires de l'hébergement B	Nombre de personnes assujetties C	Nombre de personnes NON assujetties					Total personnes exonérées	Prix nuitée/ personne D = A ÷ B
			Mineurs	ayant un contrat saisonnier avec la CCVVS	Bénéficiaire d'un hébergement d'urgence	Bénéficiaire d'un relogement temporaire	Loyer inférieur à 3,00 € / jour soit 90,00 €/ mois		
500.00 €	6	4	2				2	83.33 €	
200.00 €	6	4	2				2	33.33 €	
- €		0					0	- €	
- €		0					0	- €	



Seules les colonnes en jaunes permettent des modifications et d'ajouter des valeurs

Indiquer :

A – le prix de l'hébergement à la nuitée (si vous louez à la semaine, diviser cette somme par le nombre de nuit)

B – le nombre total de personnes de la réservation (y compris les personnes exonérées)

Indiquer le nombre de personnes non assujetties dans les colonnes correspondant au type d'exonération.

La colonne C calculera automatiquement le nombre de personnes assujetties.

La colonne D est programmée pour déterminer le prix de la nuitée par personne selon les informations enregistrées

La colonne E indique le pourcentage applicable sur le prix de la nuitée par personne

tarif taxe de séjour E	Détermination Montant taxe de séjour / personne / nuit	Montant taxe de séjour / personne / nuit (si F > à 2,30€ alors F = 2,30 €) F = D x E	nombre nuitée G	MONTANT TAXE DE SEJOUR COLLECTEE		
				Taxe de séjour Part CCVVS H = C x F	Taxe additionnelle Départementale I = H x 10%	Total taxe collectée J = H + I
3.00%	2.50 €	2.30 €	1	9.20 €	0.92 €	10.12 €
3.00%	1.00 €	1.00 €	1	4.00 €	0.40 €	4.40 €
3.00%	- €	- €		- €	- €	- €
3.00%	- €	- €		- €	- €	- €

La colonne suivante calcule le montant de la taxe de séjour applicable à chaque personne par nuitée.

Conformément à la législation et à l'article L2333-30 du CGCT, le montant maximum de la taxe de séjour par personne et par nuit sera de 2.30 €

Le montant afférent de la taxe de séjour est plafonné au plus bas des deux tarifs suivants :

- Le tarif le plus élevé adopté par la collectivité (pour la CCVVS, c'est 4.00 €)
- Le tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles (soit 2.30 € en 2019)

Si le montant calculé est supérieur à 2.30 €, la colonne F indiquera automatiquement 2.30 € sinon il indiquera le tarif calculé.

Indiquez dans la colonne G le nombre de nuitée du séjour

Pour les colonnes H à J, selon les informations enregistrées et à condition que toutes les colonnes soient bien renseignées, ce fichier calculera le montant de la taxe de séjour à collecter et à reverser en déterminant la part pour la CCVVS et pour le département ainsi que le montant global.

En bas de page, la somme de chaque colonne s'affichera automatiquement.

Hébergement avec classement

1. Cliquer sur l'onglet « hébergement avec classement »
2. Période de Déclaration :

Sélectionner l'année de déclaration à l'aide de la liste déroulante

Sélectionner le semestre à l'aide de la liste déroulante

Période de déclaration	
Année	2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026
Semestre	
ABSENCE DE LOCATION	

3. Catégorie d'hébergement

Sélectionner à l'aide de la liste :

G	H	I	J
CATEGORIE HEBERGEMENT →			
Nom :			Terrains Camping- Caravanage Terrains Camping- Caravanage Hôtels Résidences et Meublés t Hôtels Résidences et Meublés t Hôtels Résidences et Meublés t Hôtels Résidences et Meublés t Palaces
Adresse :			
Code Postal :			
Téléphone :			Mail :

Les catégories enregistrées sont les suivantes :

Catégorie Hébergement	Tarifs
Terrains Camping- Caravanage 1-2 *, de plein air ; ports de plaisance	0.20 €
Terrains Camping- Caravanage 3 à 5 *, de plein air ; aires camping-car ; parcs de stationnement / 24H	0.20 €
Hôtels Résidences et Meublés tourisme 1* ; Villages vacances 1 à 3* ; Chambres d'hôtes	0.70 €
Hôtels Résidences et Meublés tourisme 2* ; Villages vacances 4-5*	0.70 €
Hôtels Résidences et Meublés tourisme 3*	1.50 €
Hôtels Résidences et Meublés tourisme 4*	1.50 €
Hôtels Résidences et Meublés tourisme 5*	3.00 €
Palaces	4.00 €

En sélectionnant la catégorie de votre hébergement, le tarif de la taxe de séjour applicable s'affichera automatiquement dans la colonne C

CATEGORIE HEBERGEMENT →		Hôtels Résidences et Meublés tourisme 2* ; Villages vacances 4-5*						RESERVATION DE L'HEBERGEMENT VIA		
INFORMATION DU DECLARANT										
Nom :								MONTANT TAXE DE SEJOUR COLLECTEE	INFORMATIONS SUR L'ACTIV	
Adresse :										
Code Postal :		Ville :								
Téléphone :		Mail :								
↓		↓		↓		↓		↓		
Nombre de personnes bénéficiaires de l'hébergement	Nombre de personnes assujetties A	Nombre de personnes NON assujetties						nombre nuitée B	tarif taxe de séjour C	D
		Mineurs	ayant un contrat saisonnier avec la CCVVS	Bénéficiaire d'un hébergement d'urgence	Bénéficiaire d'un logement temporaire	Loyer inférieur à 3,00 € / jour soit 90,00 €/ mois	Total personnes exonérées			
	0						0	0.70 €		
	0						0	0.70 €		
	0						0	0.70 €		
	0						0	0.70 €		
	0						0	0.70 €		
	0						0	0.70 €		

Si vous ne sélectionnez pas de catégorie :

CATEGORIE HEBERGEMENT →								RESERVATION DE L'HEBERGEMENT VIA		
INFORMATION DU DECLARANT										
Nom :								MONTANT TAXE DE SEJOUR COLLECTEE	INFORMATIONS SUR L'ACTIV	
Adresse :										
Code Postal :		Ville :								
Téléphone :		Mail :								
↓		↓		↓		↓		↓		
Nombre de personnes bénéficiaires de l'hébergement	Nombre de personnes assujetties A	Nombre de personnes NON assujetties						nombre nuitée B	tarif taxe de séjour C	D
		Mineurs	ayant un contrat saisonnier avec la CCVVS	Bénéficiaire d'un hébergement d'urgence	Bénéficiaire d'un logement temporaire	Loyer inférieur à 3,00 € / jour soit 90,00 €/ mois	Total personnes exonérées			
	0						0	FAUX		
	0						0	FAUX		
	0						0	FAUX		
	0						0	FAUX		
	0						0	FAUX		
	0						0	FAUX		

4. Absence de location :

Indiquer à l'aide de la liste déroulante si vous avez eu ou non des réservations sur la période de référence.

		Téléphone	
ABSENCE DE LOCATION →		↓	
↓		↓	
↓		↓	
Nombre de		OUI NON	

5. Information du déclarant

Indiquer les informations demandées

INFORMATION DU DECLARANT							
Nom :							
Adresse :							
Code Postal				Ville :			
Téléphone :				Mail :			

6. Plateforme de réservation

Indiquer à l'aide de la liste déroulante si vous avez eu des réservations via des plateformes et si tel est le cas, merci d'inscrire le montant de la taxe de séjour collectée pour la période de référence dans la cellule prévue à cet effet.

	P	Q	R	S	T	U	V
1	RESERVATION DE L'HEBERGEMENT VIA PLATEFORME DE RESERVATION →						
2						Exclusivement	
3	MONTANT TAXE DE SEJOUR COLLECTEE VIA PLATEFORME DE RESERVATION →						
4	INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE (Arrêt temporaire, reprise d'activité....)						
5							
6							
7							
8							

7. Vous avez la possibilité de mentionner des informations sur votre activité.

8. Indiquer les dates de séjour de vos réservations à l'aide des listes déroulantes

	8				ABS
9		↓	↓	↓	↓
10		MOIS	Arrivée	MOIS	Départ
11					
12					
13					
14		Janvier			
15		Février			
16		Mars			
17		Avril			
18		Mai			
19		Juin			
20		Juillet			
21		Août			

9. Information sur la Réservation

	8								
9		↓		↓		↓		↓	
10		Nombre de personnes bénéficiaires de l'hébergement	Nombre de personnes assujetties A	Nombre de personnes NON assujetties				Total personnes exonérées	nombre nuitée B
11				Mineurs	ayant un contrat saisonnier avec la CCVVS	Bénéficiaire d'un hébergement d'urgence	Bénéficiaire d'un relogement temporaire		
12									
13		6	2	4			4	1	
14			0				0		
15			0				0		



Seules les colonnes en jaunes permettent des modifications et d'ajouter des valeurs

Indiquer :

Le nombre total de personnes de la réservation (y compris les personnes exonérées)

Indiquer le nombre de personnes non assujetties dans les colonnes correspondant au type d'exonération.

La colonne A calculera automatiquement le nombre de personnes assujetties.

Indiquez dans la colonne B le nombre de nuitée du séjour

Nombre de personnes NON assujetties				nombre nuitée B	tarif taxe de séjour C	MONTANT TAXE DE SEJOUR COLLECTEE		
Nombre de personnes assujetties	Bénéficiaire d'un logement temporaire	Loyer inférieur à 3,00 € / jour soit 90,00 €/ mois	Total personnes exonérées			Taxe de séjour Part CCVVS D = A x B x C	Taxe additionnelle Départementale E = D x 10%	Total taxe collectée F = D + E
			4	1	0.70 €	1.40 €	0.14 €	1.54 €
			0		0.70 €	- €	- €	- €
			0		0.70 €	- €	- €	- €

Pour les colonnes D à F, selon les informations enregistrées et à condition que toutes les colonnes soient bien renseignées, ce fichier calculera le montant de la taxe de séjour à collecter et à reverser en déterminant la part pour la CCVVS et pour le département ainsi que le montant global.

En bas de page, la somme de chaque colonne s'affichera automatiquement.